

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 8 octobre 2020

L'Assemblée générale d'ÉGALE s'est tenue le jeudi 8 octobre 2000 en visioconférence à 18h30. 30 membres de l'association sont présents et sept pouvoirs avaient été envoyés au préalable.

La présidente Françoise Laborde prend la parole pour quelques propos introductifs dans lesquelles elle confirme son engagement à la présidence de l'association.

1. Compte rendu d'activité

Puis la secrétaire générale Martine Cerf lit le compte-rendu d'activités de l'année 2019 (voir en annexe).

Thierry Kopernik se déclare intéressé par le module de formation à la prévention de la radicalisation. Après quelques précisions apportées aux actions locales à la demande des participants, il est adopté à l'unanimité des votants.

2. Point financier

Le compte rendu financier 2019 et les budgets prévisionnels 2020 et 2021 sont présentés par le trésorier, Gérard Meydiot. Ces éléments sont successivement mis au vote et adoptés à l'unanimité.

Dans la discussion, il est évoqué la demande de la République souveraine que nous participions financièrement à la manifestation du 20 septembre 2020. Ce point financier de ayant jamais été évoqué avant l'événement, le bureau regrette que l'association n'ait pas été informée au préalable qu'il lui serait demandé cette participation et qu'elle n'ait donc eu aucun droit de regard sur les dépenses engagées. L'association paiera la participation de 150 euros qui lui est demandée mais demandera des justificatifs des dépenses et veillera à l'avenir de ne plus se retrouver à l'avenir dans cette situation.

3. Perspectives

La présidente Françoise Laborde rappelle les difficultés d'actions liées à l'épidémie en cours, mais affirme que l'association fera le maximum pour être présente dans les mois à venir.

En particulier, Stéphane Artano signale que selon une décision du Sénat, il ne sera probablement pas possible d'utiliser la salle Clemenceau du palais du Luxembourg que nous avons retenu le 30 novembre 2020.

Plusieurs propositions d'actions sont faites :

Bernard Ferrand : l'association doit prendre position au moment des élections régionales sur l'application de la laïcité par les autorités locales.

Michel Fouillet rappelle de projets évoqués au Collectif laïque national auquel l'association doit participer : un colloque organisé par l'observatoire de la laïcité de Saint-Denis le 9 janvier sur le thème « la gauche qu'as-tu fait de la laïcité ? » et des assises de la laïcité dont la date n'est pas encore arrêtée.

Sur une proposition de Jean-Claude Boual de faire une analyse approfondie du discours d'Emmanuel Macron du 2 octobre 2000 sur le projet de loi sur les séparatismes, il est décidé de constituer un groupe de travail qui analysera aussi bien le discours du 2 octobre que le projet de loi qui sera proposé au Conseil des ministres le 9 décembre 2020. Se sont portés volontaires pour la constitution de ce groupe : Jean-Claude Boual, Thierry Copernic, Françoise Le Mer, Hervé Pritsky, Yannick Lefranc, Maurice Basquin, Michel Fouillet Jean-Marc Israël, Gérard Meydiot, Jacques Basset, Nathalie Meneau et Martine Cerf.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.



Martine Cerf



Françoise Laborde

Annexe 1 : Rapport d'activité 2019

Annexe 2 : Feuilles de présence

Annexe 1

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 8 octobre 2020

Ce rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

Votre association comportait 94 adhérents individuels au 31 décembre et 2 associations membres. La baisse notable d'adhérents est due à l'absence de visibilité de notre site qui a pu semer le doute sur l'activité effective de l'association, ce qui explique qu'en 2019 nous avons pris des décisions fermes pour y remédier. Et je vous rassure, en 2020, nous voyons ce chiffre remonter.

Comme par le passé, notre action s'est poursuivie sur 4 axes :

- Inscrire la laïcité dans un projet d'avenir, en prise directe avec la société d'aujourd'hui.
- Promouvoir la pédagogie de la laïcité
- assurer la coordination avec les institutions politiques françaises et européennes.
- Collaborer étroitement avec les autres associations laïques, notamment au sein du Collectif Laïque National et en collaboration avec nos partenaires européens, en particulier : la Fédération Humaniste européenne, l'Association européenne de la Pensée Libre, le Centre d'Action Laïque.

Nos actions :

1. Le site Web et les réseaux sociaux

Le nouveau site, dont la conception est complètement nouvelle, a été installé à la fin de l'été 2019. Il a recommencé à monter en puissance et nous avons fonctionné en parfaite harmonie avec notre prestataire, Angélique Clerc de Punchlyne. Actuellement nous nous approchons des 1000 utilisateurs du site.

Nous avons pu récupérer et réinsérer la quasi-totalité des contenus des trois dernières années de l'ancien site. Aujourd'hui, une alerte systématique apparaît sur notre page Facebook chaque fois qu'un nouvel article est publié. Cette procédure nous procure beaucoup de nouveaux visiteurs, ce qui était bien l'objectif recherché.

Ceci a le mérite de faire vivre aussi notre page Facebook.

Twitter en revanche n'a pas été opérationnel, toujours pour la même raison : nous n'avons personne pour le faire.

Les éditos sont mis en ligne sur la page LinkedIn de Martine Cerf.

2. Les actions notables en France

- Les cafés laïques en collaboration avec le patronage laïque Jules Vallès ont été menés en raison d'un café par mois, le lundi soir, avec une fréquentation assez stable de 12 à 20 participants chaque fois. En 2019 nous avons traité les thèmes suivants : Venant d'ailleurs, ils ont découvert la laïcité en France, Laïcité sur le terrain : l'exemple de Rennes, Utilité de connaître l'histoire pour être laïque, laïcité à l'école : les DDEN, les églises évangéliques en France et en Europe. sport et laïcité, un débat passionné autour du voile : séparation neutralité ? Les animateurs animateurs réguliers JCB, MC et MH ont été épaulés par Eddy Khaldi, président des DDEN, et Annie Sugier, président de la LDIF, ainsi que par Michel Seelig et Françoise le Mer d'EGALÉ.
- Nous nous sommes associés à l'action de la LDIF pour demander le respect de la neutralité religieuse dans le sport et en particulier pour les jeux Olympiques, conformément à la Charte olympique.
- Nous avons élaboré, à la demande de l'Académie de Paris, en collaboration avec le CCMM, un module de formation de prévention de la radicalisation à l'usage des personnels de l'Education nationale et des élèves. L'académie n'a pas donné suite à ce projet, mais ce module existe, est disponible sur demande auprès de l'association.
- Rencontres avec les politiques :
 - à l'Elysée avec le cercle Jean Macé de Moselle et Laïcité d'accord du Bas-Rhin pour attirer l'attention sur les tentatives d'élargir l'enseignement religieux dans les 3 départements concordataires. Ce projet a été bloqué par le ministère de l'Education nationale.
 - Au ministère de l'Intérieur pour signifier notre désaccord avec le projet du gouvernement de modifier la loi de 1905. A la suite de la mobilisation des associations laïques, ce projet a été abandonné.
 - Nous avons été sollicités par le PRG pour échanger sur leur programme sur la laïcité
 - Nous avons adressé un courrier à la ministre de la justice pour lui demander des éclaircissements sur ses propos se rapportant à la liberté d'expression et au blasphème.
- Nous avons lancé une pétition de soutien à la loi sur la laïcité au Québec, à laquelle de nombreux adhérents et sympathisants ont répondu. . Cette pétition avait pour but

d'appuyer, à leur demande, l'action des laïques québécois dans leur combat pour faire adopter cette loi.

- Nous avons signé tous les communiqués du Collectif laïque national.

3. Les actions notables en Europe

Les actions en Europe sont suivies par le groupe Europe d'ÉGALE qui se réunit une fois par mois. Ce groupe élabore les stratégies d'action de votre association vis-à-vis de l'Union européenne et conçoit les rapports que nous remettons aux autorités européennes chaque fois que nous en avons l'occasion. Les rapports que nous avons laissés aux instances européennes sont consultables sur le site egale.eu

- Nous avons été invités par le Parlement européen le 19 mars 2019 à une réunion de discussion sur l'Intelligence artificielle et ses implications éthiques.
- Nous sommes intervenus à la demande de l'AFEM pour les 70 ans du Conseil de l'Europe sur la question de l'égalité entre les hommes et les femmes
- Nous avons participé à l'organisation et au déroulement d'un séminaire de travail avec l'AEPL et la Commission européenne sur le thème des nouveaux enjeux pour l'Europe.
- Plusieurs réunions avec le Parlement européen, le 13 novembre, puis en décembre ont été l'occasion de reformuler avec fermeté deux demandes essentielles :
 - que les associations philosophiques soient traitées à l'égal des associations religieuses,
 - que l'Union européenne défende « la liberté de pensée, de conscience et de religion », comme le mentionnent les textes européens et non la simple « liberté religieuse » qui ne concerne que ceux qui ont une religion, qui sont minoritaires dans les États de l'Union.

4. Des actions notables en régions

En Bretagne : les actions du CL35 en 2019 auxquelles Françoise Le Mer, représentante d'ÉGALE participe activement :

- Des conférences : Frédéric Béghin sur l'école, Fatiha Boudjahalat sur son livre « le Grand Détournement »
- Intervention lors d'un café citoyen à « l'Union des associations interculturelles de Rennes » auprès de femmes migrantes participant à un groupe de paroles régulier
- Article dans Ouest France dénonçant les pressions exercées par le Planning familial de Rennes sur la municipalité contre le CL 35.
- Participation au module « Liberté de conscience » proposé à l'INSPE de Rennes dans le cadre des offres modulaires
- L'envoi d'un questionnaire aux candidats aux législatives, suivi de rencontres, pour leur demander de préciser leur position sur les points suivants.
 1. Le Comité consultatif de la laïcité de la ville de Rennes
 2. Le règlement des piscines et le port du burkini
 3. Le financement des lieux de culte à Rennes

4. Les actions à mener dans les quartiers contre le communautarisme et le port du niqab sur la voie publique
 5. Le financement aux écoles maternelles privées
 6. Les menus halal et casher dans les centres de loisirs
 7. L'application du principe de laïcité pour le service national universel
- La réorganisation du CL35 après le départ de la Ligue de l'enseignement et de l'AROEVEN qui soutenaient la ligne multiculturaliste et clientéliste de la Ville de Rennes.
 - Rencontres et courrier aux candidats aux élections municipales sur les questions de laïcité dans la ville.

Outre-mer

Outre-mer, depuis notre dernière AG, il ne s'est pas passé grand' chose en ce qui concerne notre organisation. Notre réseau de correspondants reste inchangé : nous avons un ou deux coordinateurs à Saint-Pierre et Miquelon, en Guadeloupe, à la Martinique et à la Réunion. Notre correspondant en Guyane a fait défaut mais nous ne perdons pas espoir d'en avoir un dans les tous prochains mois.

À la Réunion Aurore Lagardère est très vigilante, en particulier en ce qui concerne les nombreux manquements des élus locaux dont certains vont jusqu'à faire bénir par le curé de la paroisse les véhicules du parc automobile de la commune et les camions des pompiers.

- À l'occasion du ramadan, des gendarmes en uniforme et même un sous-préfet ont participé à des cérémonies religieuses, ce qui a été dénoncé par Aurore par lettre adressée au préfet de la Réunion.

Je vous remercie de votre attention.

Martine Cerf